

# Respirez, vous êtes couvert, même après l'expiration de votre garantie



## Service post-garantie HP Care Pack pour les imprimantes commerciales

Les services post-garantie HP Care Packs sont le moyen idéal de protéger vos imprimantes commerciales HP. Ils vous permettent d'étendre vos garanties ou vos services HP Care Pack pour vous éviter de recevoir des factures de réparation inattendues.



### Liste des avantages<sup>1</sup>

- Ayez l'esprit tranquille
- Prolongez l'espérance de vie de votre imprimante
- Bénéficiez de l'aide d'experts HP
- Évitez les frais de réparations inattendues
- Planifiez sereinement votre budget

### Détendez-vous, vous êtes couverts

Le service post-garantie HP Care Pack vous permet désormais d'éviter les retards, les frais et les ennuis qu'entraîne la résolution d'un problème après l'expiration de votre garantie. Votre garantie existante ou la couverture HP Care Pack peuvent être étendues ou améliorées pour un prix fixe.

Soyez rassuré, votre imprimante sera encore entretenue par des experts.

### Prolongez votre couverture

Les services post-garantie HP Care Packs vous permettent de prolonger un service de couverture produit HP Care Pack existant après son délai normal d'expiration.

Vous pouvez aussi améliorer et prolonger votre garantie jusqu'à un niveau de service plus élevé<sup>1</sup>. Valable pour une période d'un an mais vous pouvez renouveler votre couverture tant que votre imprimante est prise en charge par HP.



## Profitez des avantages

Avec les services de post-garantie HP Care Packs, c'est la sérénité garantie. Vous pouvez vous détendre, vous savez que vous êtes couvert contre les coûts de réparation en cas de problème avec votre imprimante.

Bénéficiez d'une assistance technique spécialisée HP, qui vous permet de résoudre vos problèmes rapidement et facilement.

Vous pouvez améliorer ou prolonger votre garantie existante, par exemple en changeant l'enlèvement et le retour pour l'assistance sur site.<sup>2</sup>

Les coûts d'assistance prévisibles des services HP Care Pack vous permettent de prolonger la durée de vie de votre imprimante en toute confiance. Vous établissez désormais votre budget avec efficacité et vous pouvez choisir l'opportunité de remplacer votre matériel et le moment de procéder.

## Conditions d'achat

L'achat et l'enregistrement de votre service post-garantie HP Care Pack doivent se faire absolument entre le 90<sup>ème</sup> jour précédant l'expiration de votre couverture existante et le 30<sup>ème</sup> jour suivant cette expiration.

Veillez noter qu'il est impossible d'acheter les services post-garantie HP Care Pack en même temps que vous faites l'acquisition de nouveau matériel. Il est également impossible d'en acheter plus de deux pour le même produit.

Votre imprimante doit être en bon état de fonctionnement au moment de l'achat du service post-garantie HP Care Pack et vous devez vous enregistrer dans les 10 jours suivant l'achat au plus tard.

## Vérifiez sa disponibilité

Les services post-garantie HP Care Packs sont disponibles pour toutes les imprimantes commerciales des gammes LaserJet, OfficeJet Pro X et DesignJet. Pour vérifier la disponibilité d'un produit en particulier, rendez-vous sur HP Care Pack Central<sup>2</sup> et entrez le numéro du produit.

## Informations sur la commande

Pour commander un service post-garantie HP Care Pack, contactez votre représentant commercial HP ou un partenaire réseau.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [hp.com/fr/carepack](http://hp.com/fr/carepack)**

**Abonnez-vous pour rester informé**  
[hp.com/fr/newsletter](http://hp.com/fr/newsletter)

1. Pour une description plus complète, reportez-vous à la description de service correspondant au niveau de service HP Care Pack acheté.

2. Pour connaître les services HP Care Pack disponibles pour votre produit, consultez le site Care Pack Central. Les niveaux de service et les temps de réponse des services HP Care Pack peuvent varier en fonction de votre situation géographique. Soumis à conditions. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [hp.com/go/cpc](http://hp.com/go/cpc)

© Copyright 2014 Hewlett-Packard Development Company, L.P. Les informations figurant dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les seules garanties pour les produits et services HP sont celles stipulées dans les déclarations formelles de garantie accompagnant ces produits et services. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une garantie supplémentaire.

HP ne peut être tenu responsable des erreurs ou omissions techniques ou rédactionnelles éventuelles qu'il contient.

Confirmation des marques déposées, si nécessaire.

4AA5-0879FRE, février 2014

